

Séance du conseil municipal

Une session de travail chargée pour Dolbeau-Mistassini

Dolbeau-Mistassini, 14 décembre 2015 – C’est un ordre du jour chargé qui attendait les élus dolbeuquois ce soir. En plus de nombreux sujets administratifs, plusieurs décisions importantes auront marqué la séance tout en mettant la table pour le budget 2016 qui sera adopté la semaine prochaine.

Demande d’aide financière pour la reconstruction de la route de Vauvert

En matière de projets, le conseil municipal autorise le dépôt d’une demande d’aide financière de 100 000 \$ dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local (PRRRL) pour la réalisation de plans et devis en vue de la reconstruction de la route de Vauvert. Il s’agit d’un pas important pour la concrétisation de ces importants travaux dont le financement demeure toutefois à confirmer.

Rapport annuel sur la gestion de l’eau potable

Devant les résultats du rapport sur la gestion de l’eau potable présenté aux élus, la Ville de Dolbeau-Mistassini n’aura d’autre choix que de procéder à l’installation de compteurs d’eau dans les industries, commerces et institutions (ICI) en 2017. En effet, les cibles fixées par le ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire quant à la consommation d’eau potable n’ayant pas été atteintes, la Ville sera contrainte de mesurer et de facturer la consommation réelle pour chaque ICI. Le coût d’opération du réseau étant déjà réparti sur l’ensemble des contribuables, cette mesure ne rapportera aucun revenu supplémentaire à la Ville. Le maire Richard Hébert espère qu’à terme, cette approche utilisateur-payeur permettra de diminuer la facture globale en réduisant de manière significative la consommation totale d’eau pour la Ville. Il rappelle par ailleurs que, si cette mesure s’avère insuffisante pour atteindre les cibles, les compteurs d’eau pourraient également être imposés au secteur résidentiel.

Nouveau protocole d’entente pour les stationnements à la SSDM

L’entente avec Loblaw inc. pour l’utilisation d’espaces de stationnement lors de la présentation d’événements à la Salle de spectacle Desjardins Maria-Chapdelaine est renouvelée. L’entente prévoit le paiement du tiers de la facture de déneigement afin de s’assurer de l’enlèvement de la neige dans le stationnement, laissant ainsi plus de cases disponibles à proximité de la salle.

Nouvelle tarification pour le dégel d'aqueduc

En réponse aux nombreux gels d'aqueduc survenus l'an dernier, la Ville modifie sa tarification en regard du service de dégel dans les résidences. L'an dernier, la Ville a dû assumer un dépassement de coût de plus de 200 000 \$ lié à ces activités.

Les tarifs qui prévalaient jusqu'à aujourd'hui étaient de 30\$ sans égard au nombre d'interventions réalisées. À partir de 2016, une première intervention sera facturée à 100 \$, une deuxième intervention à 250 \$ et les subséquentes à 500 \$. Le maire Richard Hébert explique : « *Notre approche préconise d'aider les citoyens lors d'un premier événement en facturant environ 40 % du coût réel de l'intervention, puis à augmenter graduellement la facture pour inciter les propriétaires à se doter d'un système de prévention du gel de leur choix et ainsi éviter que la situation ne se reproduise* ». Le maire rappelle par ailleurs que plusieurs villes n'offrent tout simplement pas ce service.

Politique de soutien à la communauté

Enfin, le conseil municipal va de l'avant avec une nouvelle politique de soutien à la communauté. La mesure uniformise la forme des demandes d'aide financière adressée la Ville, fixe des paramètres pour différents types d'organismes et regroupe en un seul document plusieurs pratiques déjà en place. Le maire Richard Hébert se dit très satisfait de cette nouvelle politique qui s'est fixé plusieurs objectifs importants tels que la transparence dans le mode d'attribution des fonds, le traitement équitable des demandes et le respect de certaines priorités d'intervention.

Afin de bien accompagner les organismes dans cette nouvelle manière de faire, des rencontres d'information seront tenues en janvier avec chaque type de regroupement. « *Le bénévolat a été reconnu comme une force vive de notre milieu. J'ai confiance que cette nouvelle politique vienne renforcer le lien entre la Ville et les organismes. Nous avons toujours été des partenaires importants de nos organismes et nous le demeurerons* » conclu Richard Hébert.

– 30 –

Source : Christine Sauvageau
Conseillère en communication et relations avec les citoyens
Ville de Dolbeau-Mistassini
418-276-0160 poste 2071
communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca

Pour entrevues: Richard Hébert
Maire
Ville de Dolbeau-Mistassini
418-879-1404
maire@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca